Bibliothèque cantonale Sion

Onzième année. N° 130 — Numéro, 5 centimes. — Mardi 29 Septembre 1914

ANNONCES :
La ligne ou son espace
Valais 15 cent. — Suisse 20 cent.
Etranger 30 cent.
Réclames : 50 cent. la ligne.
Minimum pr une annonce : 75 cent.
Les annonces et réclames sont reçues exclusivement par l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler**, Sion, Lausanne, Montreux, Genève, Fribourg, etc., et au Bureau du Journal.

NOUVELLISTE VALAISAN

ABONNEMENTS :

	Un an	6 mois	3 mois
Sans Bulletin	4.—	2.50	1.50
Avec Bulletin	6.—	3.50	2.—

Etranger : Port en sus.

Rédaction, Administration,
Bureau du Journal
ST-MAURICE

Téléphone 8

Journal du Matin, paraissant à St-Maurice, le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI.

Nouveaux Faits connus Lundi à midi

Les Alliés avancent. Les attaques allemandes sont partout repoussées. La bataille de l'Aisne touche à sa fin.

La tentative allemande contre la ligne de la Meuse et les forts de Verdun n'inquiète pas.

L'Italie et la Roumanie s'agitent. Leur entrée en scène devient inévitable.

Rien d'important à signaler, du front oriental.

Non, pas avec eux

Jusqu'à dimanche soir, il n'y avait pas grand changement sur le front occidental.

Les ennemis de la France se réjouissaient de la prise d'un des forts des Hauts-de-Meuse.

Or, aujourd'hui, il est reconnu par les meilleurs critiques militaires qu'ils n'ont pu faire aucun usage pratique de cette possession qui ne mène à rien. Le général Joffre ne s'en préoccupe pas.

La grande bataille se continue à l'extrême gauche française.

Mais, ici, à la surprise générale, une nouvelle armée française, fraîche, bien à point, s'avance entre Amiens et Saint-Quentin, sous les ordres du général Galiéni.

D'où vient-elle ?

Mystère.

Est-elle formée des fameux Russes dont on a tant parlé et qui s'éclipsaient toujours quand on croyait les voir ?

C'est possible.

Mais il est plus probable que cette armée sort des immenses réserves que la France possède encore dans ses casernes ou à l'état de piquet.

Nous sommes — c'est certain — à la veille d'un grand fait qui peut rejeter les armées allemandes au delà de la frontière.

Nous voulons garder cet espoir.

Car si, avant la violation de la neutralité belge, il était permis à un Suisse d'avoir des sympathies pour l'Allemagne, après, c'est de la partialité aveugle et inconcevable.

Nous ne pouvons et nous ne devons pas oublier que nous aurions pu subir le sort épouvantable de la malheureuse nation belge.

Impossible aujourd'hui de douter de la valeur du renseignement que Guillaume II et son état-major avaient deux plans d'invasion dans leur poche, dont l'un par le territoire suisse !

Les documents à cet égard se multiplient toujours plus irréfutables.

On affirme même que les projets ont été mis aux voix et que celui qui a prévalu n'a remporté qu'une petite majorité.

Nous l'avons donc échappé belle !

Non, jamais, nous ne pourrons pactiser avec une nation qui renie sa signature, viole ses serments les plus sacrés et nous outrage à jets continus en disant : « *Si vous voulez être grands et nobles, soyez Allemands !* »

Ch. SAINT-MAURICE.

ECHOS DE PARTOUT

Les projets de Guillaume II d'après un écrivain espagnol. — Un écrivain espagnol, Gomez Carillo, assure qu'il a eu des renseignements particuliers sur les projets de Guillaume II. Nous les publions ici à titre de curiosité.

Quand la guerre fut déclarée, l'empereur déclara à son chancelier :

— Il est possible que la Grande-Bretagne ne déclare pas la guerre, en raison de la rapidité de notre attaque brusquée. Cette attaque brusquée permettra à l'armée allemande de passer comme un bolide à travers la Belgique et le territoire français, et d'arriver à Paris entre le 15 et le 20 août. Une fois près de la capitale, le programme sera le suivant : capturer le président Poincaré, les ministres, les ambassadeurs d'Angleterre et de Russie, le directeur de la Banque de France et les présidents du Sénat et de la Chambre ; séquestrer la Banque de France, détenir un nombre important de personnalités politiques, banquiers et écrivains ennemis de l'Allemagne ; confisquer le Grand Livre de la Dette publique en vue d'obliger les possesseurs de Rente française à accepter les exigences de l'ennemi et à conclure la paix.

Une fois Paris occupé, une armée de 600,000 hommes de la réserve sera laissée en France pour maintenir l'ordre, ce qui permettra à l'Allemagne de porter rapidement ses vingt-cinq corps d'armée de première ligne à la frontière orientale, pour mettre en déroute les forces russes ».

Le Kaiser était sûr de la victoire difinitive pour le 6 septembre.

Un témoignage à retenir. — Les troupes de la Suisse romande n'ont pas coutume de recevoir des éloges de contrées de langue allemande où elles sont cantonnées. Aussi retenons-nous celui que porte la **Solothurner-Zeitung** sur les troupes romandes qui ont séjourné à Soleure même :

« Ils sont pleins de tact et d'égard, polis et aimables. Ils n'ont **ni prétention, ni morgue militaire** et ne font pas sentir leur supériorité aux habitants ».

Le contact de la France a donc du bon !

L'Université de Cambridge offre l'hospitalité à celle de Louvain. — Le Sénat de l'Université de Cambridge a envoyé au ministre de Belgique à Londres une lettre invitant l'Université de Louvain à émigrer temporairement à Cambridge, pour y continuer ses cours particuliers et décerner ses distinctions propres, l'Université de Cambridge fournissant les locaux et toutes les facilités. Le cardinal Mercier, durant son récent séjour à Londres, fut informé de cette offre d'hospitalité et fut très touché de la générosité de cette proposition.

Un conseil de Bismarck. — Voici le moment d'exhumer le fragment d'un discours que le chancelier de fer prononçait au Reichstag, quelque temps avant sa chute, le 11 janvier 1887.

On y verra de quelle manière le très rusé diplomate qui savait tout ce que la campagne de France avait, en 1870, comporté de circonstances heureuses pour la Prusse, envisageait la reprise d'une pareille opération. Nous citons ses paroles, qui ont aujourd'hui des airs de prophétie :

« La paix que nous avons conclue avec la France, disait le chancelier qui l'avait dictée à Ferrières, est-elle définitive, oui ou non ?

» Je ne puis rien affirmer à ce sujet ; mais je crains bien que l'ère des combats ne soit pas close...

» Je ne pousse pas cette crainte jusqu'à prédire qu'en cas de guerre avec la France, nous succomberions. Mais personne ne peut contester la possibilité de notre défaite. Aujourd'hui, pourtant, je le dis, il se trouve des téméraires qui ne veulent pas admettre cette possibilité.

» Mais les maréchaux et les généraux qui, sous la conduite de notre empereur, ont été personnellement aux prises avec l'armée française, sont d'un autre avis.

»Messieurs, vous n'appréciez pas la France à sa valeur. La France est un pays aussi puissant que le nôtre ; son peuple est guerrier, vaillant ; il eut de tout temps des généraux habiles et si les nôtres leur ont été supérieurs ce ne peut être que l'effet d'un hasard.

» Encore une fois, vous vous illusionnez sur la valeur des Français, et cela, Messieurs, de la façon la plus grossière ».

Un avis pareil, dans une pareille bouche, aurait dû être écouté.

L'état sanitaire de l'armée. — Un communiqué du médecin en chef de l'armée suisse annonce que la semaine dernière, l'état sanitaire des troupes a continué à être satisfaisant. Il faut signaler une légère augmentation des cas de typhus, dont 18 ont été signalés la semaine dernière, mais on peut espérer avec certitude que les mesures prises arriveront à enrayer l'extension de la maladie.

D'autres maladies contagieuses on signale : un cas de scarlatine, un cas de rougeole, un cas de diphtérie et un cas de parotide.

On signale cinq décès, l'un par suite de typhus, un par suite d'une chute, un par suite d'une blessure d'arme à feu, un par suite d'appendicite et un dont la cause n'est pas encore établie.

Le décès signalé la semaine dernière avec cause inconnue était dû au typhus.

Au sujet de la proposition faite dans un article de journal, que la Croix-Rouge suisse organise des ambulances pour les Etats belligérants voisins, comme lors de la guerre des Balkans, le communiqué déclare que cette mesure n'est pas indiquée, la collecte a été faite expressément en faveur du pays et on ne saurait justifier l'envoi des sommes recueillies, qui ascendent à l'heure actuelle à 800,000 fr. en faveur de l'un de nos voisins belligérants.

Une partie importante de cette somme a déjà été employée pour l'achat de linge pour les soldats nécessiteux. En outre, 130,000 francs ont été employés pour l'achat de sous-vêtements chauds pour les soldats. D'autres parties de cette somme sont destinées aux malades et à organiser le transport des blessés en arrière au cas où nous serions entraînés dans la guerre.

Le communiqué rend hommage en terminant aux généreux donateurs qui ont adressé des dons à la Croix-Rouge, notamment à la fabrique Cailler, à Broc, qui a fait parvenir, par l'entremise de M. Decoppet, 600 kilos de chocolat.

Nation anticléricale ?

> L'esprit religieux n'est pas éteint en France ; il y soulèvera des montagnes, il y fera des miracles.
>
> **J. de Maistre.**

Un touriste allemand, de passage à Genève, s'étonne de ce qu'un journal catholique comme le *Courrier* prenne la défense d'un pays anticlérical comme la France.

Doucement, s'il vous plaît.

Il nous semble que notre correspondant nous montre une fâcheuse tendance aux généralisations hâtives. L'esprit germain a toujours aimé les vastes synthèses ; mais peut-être devrait-il les élaborer avec plus d'attention.

La vérité est que la France, envisagée dans son fonds, n'est nullement un pays anticlérical.

Sans doute, elle a été gouvernée par un gouvernement sectaire, et elle l'a subi beaucoup trop passivement ; mais autre chose est la nation, autre chose l'Etat.

Ceci vaut mieux que cela, — en France du moins.

Personne ne juge l'Océan sur l'écume impure de ses bords, ni sur les naufrages qu'il cause parfois dans sa colère.

Et, pour continuer la comparaison, — de même que les profondeurs réunies des grandes eaux cachent d'inépuisables trésors de vie, la France garde dans ses couches profondes des réserves extraordinaires de foi et de piété.

Les faits sont là ! et nous conjurons notre correspondant de bien vouloir les examiner avec nous.

La France entretient une armée de quarante mille prêtres, ardemment attachés au Saint-Siège, et qui ont tous prêté le serment antimoderniste.

A une époque qui n'est pas très éloignée de nous, ces prêtres ont dû quitter leurs presbytères, et affronter la misère. Et pourquoi ? Parce qu'ils entendaient rester fidèles au Pape et à leur conscience.

Est-ce assez admirable ?

Il y a plus. La France verse chaque année près de trois millions pour la propagation de la Foi. L'Allemagne, elle, ne réunit que 626.880 francs et l'Autriche... 60.000.

Ou nous nous trompons fort, ou ces chiffres parlent d'eux-mêmes. La prétendue nation « anticléricale » se montre autrement plus généreuse que les deux pays que notre correspondant nous présente comme les parures de l'Eglise catholique.

Ce n'est pas encore tout ! La France envoie des missionnaires sur toutes les plages du monde, aux Echelles du Levant, en Perse, aux Indes, en Chine et ailleurs. Bon nombre de ces pionniers de l'Evangile deviennent d'héroïques martyrs ; et leur sang engendre de nouveaux chrétiens, suivant la parole tant de fois répétée depuis Tertullien.

Eh bien ! nous déclarons très haut qu'une nation qui prodigue au catholicisme son or, ses travaux, son sang, avec une générosité sans cesse grandissante. — nous déclarons qu'une telle nation a bien mérité de l'Eglise !

Et assurément elle pourrait dire aux pharisiens qui la signalent au mépris de l'Europe : « Avant de m'accuser, faites-en donc autant ! »

Nous ne saurions nous en tenir là ! et nous invitons notre correspondant à acclamer les laïques de France qui ajoutent une pierre de plus, la dernière, à cette rayonnante pyramide de gloire !

Ils se montrent hommes d'œuvre, et même apôtres, au vrai sens du mot. Pour ne citer qu'un exemple, les Conférences de Saint Vincent de Paul n'ont jamais été plus prospères qu'aujourd'hui, à Paris surtout ; et pour notre part, nous ne savons rien de plus beau que cette chevalerie de la jeunesse, enrôlée sous la bannière de la charité.

Et c'est précisément parce que le Saint-Siège connaît le cœur de cette France catholique qu'il l'aime jusqu'à l'obstination, malgré les graves fautes de ses gouvernants.

Déjà Léon XIII avait loué magnifiquement dans son bref : « *Nobilissima Gallorum gens* », la très noble nation française ! et il avait mis en relief, dans un haut langage, la prédestination à laquelle la Providence l'a comme rivée.

Pie X, après Léon XIII, a témoigné une prédilection particulière pour le pays de Lourdes, du curé d'Ars et de la bienheureuse Jeanne d'Arc.

Et chacun sait que Benoît XV porte dans son cœur « la fille aînée de l'Eglise ». La presse libérale de France et d'Italie l'appelle même un « francophile » décidé, et elle en donne des preuves.

Voilà des faits ! et ces faits ont une singulière éloquence.

Nous invitons notre correspondant à les méditer. Après quoi nous nous permettrons de lui demander, non plus ce qu'il pense de la France, mais ce qu'il pense de lui-même et de son appréciation de la France.

(*Courrier de Genève*).

LES ÉVÉNEMENTS

La Guerre Européenne

La Bataille en France

Les Alliés progressent toujours

Situation excellente des armées françaises

Voici les deux bulletins des adversaires en présence.

Les nouvelles officielles allemandes disent :

L'ennemi, grâce à l'utilisation de ses voies ferrées, a entrepris contre notre flanc d'extrême droite une offensive sur une vaste étendue, durant laquelle une division française qui s'appuyait sur Bapaume a été refoulée par des forces allemandes numériquement plus faibles.

Même sur les autres points, l'offensive de l'ennemi a été arrêtée.

Au centre du front de bataille, notre offensive a progressé dans quelques localités.

Les forts au sud de Verdun que nous attaquons ont cessé le feu. Notre artillerie est maintenant en lutte contre les forces que l'ennemi a disposées sur la rive occidentale de la Meuse.

Sur les autres théâtres de la guerre, la situation est inchangée.

Cette phrase : « grâce à l'utilisation de ses voies ferrées en dit long. Cela sent l'échec que l'on veut excuser, justifier d'avance.

Les nouvelles officielles françaises disent :

L'ennemi a attaqué sur tout le front, mais a été partout repoussé.

A notre aile gauche, nous continuons à progresser.

Sur les Hauts-de-Meuse, la situation est stationnaire.

Dans la Wœuvre, nous continuons à gagner du terrain.

Les dépêches particulières sont plus affirmatives.

L'impression favorable produite par le communiqué est encore augmentée par les nouvelles qui arrivent du champ de bataille et que, malheureusement, il m'est impossible de transmettre. Tout ce que je puis dire c'est que l'épilogue imminent de la grande bataille se prépare et que, d'après les renseignements que l'on reçoit, il se présentera dans les conditions les plus favorables pour les armées alliées.

La tentative allemande contre les lignes fortifiées de la Meuse ne préoccupe pas. Des événements de la plus haute importance se déroulent dans l'ouest. La phrase du communiqué qui dit : « A notre gauche nous progressons » fait allusion à des nouvelles que probablement le prochain communiqué commencera à divulguer.

Une nouvelle armée française sur la droite allemande

La *Tribuna* a reçu de Pontarlier la dépêche suivante :

Une nouvelle armée française, formée de troupes fraîches, s'avance entre Amiens et St-Quentin. A Amiens, se trouve le général Galiéni, qui a quitté Paris pour assurer le commandement

de la nouvelle armée, autour de laquelle l'état-major français a gardé le secret le plus absolu.

Cette nouvelle armée serait en communication radio-télégraphique avec les forces belges à Anvers.

La Roumanie s'agite

Son entrée imminente dans le conflit ?

Le prince Callimachi, sénateur roumain, ancien vice-président du Sénat, adresse au *Figaro la lettre que voici :*

« La Roumanie va entrer en campagne contre l'Autriche, grâce à l'action de Philipperco, ancien ministre de la guerre qui, en cette qualité, réorganisa l'armée roumaine.

» Quand les hommes politiques timorés se retranchaient derrière la formule de la neutralité, vraie trahison envers nos frères de race opprimés, en descendant des grands Boyards,il soutenait que le devoir de tous les patriotes était de s'armer d'une carabine et de courir à la frontière, où les troupes de l'armée régulière ne manqueront pas de les suivre.

» La neutralité est un crime dont les partisans seront punis.

(Signé) Prince Callimachi.

Dimanche soir se sont produites d'importantes manifestations auxquelles ont pris part environ 10.000 personnes, parmi lesquelles le recteur de l'université et tous les professeurs.

Les orateurs ont exhorté le gouvernement à se déclarer contre l'Allemagne et l'Autriche. Des cortèges ont parcouru les rues criant : Vive la grande Roumanie ! Vive la France ! Vive la Russie ! Vive l'Angleterre ! Un drapeau allemand a été brûlé, les drapeaux de la Triple-Entente ont été arborés au milieu d'enthousiastes acclamations.

En Italie

Une manifestation à Gênes

Dans la salle de l'Université populaire, M. Lorand a fait une conférence sur la Belgique avant et après la guerre. Deux mille personnes y assistaient. Quelques socialistes partisans de la neutralité qui voulaient interrompre ont été mis hors de la salle. M. Lorand a soulevé un enthousiasme énorme.

Après la conférence, le public l'a suivi en criant : « Vive la Belgique ! »

M. Lorand a dû se dérober à ces ovations en se jetant dans un tramway; mais la foule s'est rendue au consulat de Belgique pour l'applaudir encore.

Devant le consulat d'Allemagne, la foule a poussé des cris hostiles. La police a dû intervenir en pratiquant plusieurs arrestations. La démonstration n'a cessé qu'à 1 h. du matin.

La cathédrale de Reims

On mande de Rome que l'association artistique internationale a voté un ordre du jour protestant, au nom de toutes les universités, des accadémies, des instituts artistiques, des musées, etc., contre la conduite des Allemands à Louvain, Malines et à Reims, contre leur barbarie et leur violation de la Croix-Rouge.

L'archevêque de Reims fait à l'*Echo de Paris* la description de l'état présent de la cathédrale : le toit et les charpentes, sont brûlés; beaucoup de clochetons, des tourelles, des statues et des sculptures sont détruits ; les cloches de la tour du nord ont fondu ; seul le grand orgue est intact.

Ce journal signale qu'au moment où le bombardement de la cathédrale a commencé, des parlementaires allemands discutaient, à l'Hôtel-de-Ville, les conditions de l'occupation de la ville.

Les protestations individuelles continuent à affluer de toutes les parties de l'Italie au *Giornale d'Italia* contre les bombardements de la cathédrale de Reims. L'ambassade d'Allemagne ayant cru devoir justifier le bombardement pour des raisons militaires et affirmer que la cathédrale est presque intacte, sauf le toit qui s'est écroulé, l'ambassade de France a répondu que les faits communiqués à la presse par le gouvernement français ont toujours été d'une rigoureuse exactitude et ne peuvent donner lieu à aucune polémique.

Voici d'autre part le démenti du gouvernement français :

Le gouvernement allemand ayant déclaré officiellement à divers gouvernements que le bombardement de la cathédrale de Reims n'avait eu lieu qu'en raison de l'établissement d'un poste d'observation sur la basilique, le général Joffre a télégraphié au ministre de la guerre pour lui faire connaître que les armées françaises qui à deux reprises ont occupé Reims, déclarent n'avoir placé aucun poste d'observation sur la cathédrale.

Propriétés et sépultures violées par les Allemands

Les Allemands, furieux, passant à Nubécourt devant la propriété personnelle de M. Poincaré, président de la République française, la saccagèrent de fond en comble et la remplirent d'ordures.

Ils pénétrèrent en outre par effraction dans le caveau mortuaire de la famille Poincaré et y inhumèrent leurs soldats tués par les Français.

Les Français en Alsace

Est-ce l'occupation définitive de l'Alsace par les troupes françaises? On serait tenté de le croire, car de très forts contingents sont partis dans la nuit de lundi à mardi pour la Haute-Alsace. Des combats ont eu lieu sur toute la ligne. Une personne revenue d'Altkirch m'assure que cette localité est fortement occupée par les troupes françaises. Il en est de même de Thann et de Sennheim. Le bruit courait que dans la journée de jeudi les patrouilles françaises sont arrivées jusqu'à Mulhouse.

Les troupes allemandes en Haute-Alsace sont peu nombreuses.

Ce qui ferait croire à l'occupation définitive de l'Alsace par les Français, c'est qu'à Pfetterhausen il y a des douaniers français. Dans de nombreux villages, les administrations, poste, gendarmerie, douanes ont été organisées par les troupes françaises.

De nombreux Alsaciens ont encore été pris par les Prussiens la semaine dernière. Dans le petit village de Largitz, on en comptait 96, qui sont partis, la plupart avec les larmes dans les yeux.

Une ruse qui réussit

Le *Petit Parisien* publie le récit d'un blessé qui revient de Verdun et qui conte une ruse de guerre employée par le commandant du fort de Troyon.

Ce fort était bombardé par les Allemands. Le commandant donna l'ordre à l'artillerie de ne plus répondre au feu de l'ennemi. Les Allemands, devant le silence de la forteresse, crurent que le moment était venu de l'enlever de vive force. Ils firent avancer leurs masses d'infanterie qui montèrent à l'assaut comme à la parade. Soudain, le fort rompit le silence et ce fut effroyable. Les grosses pièces d'artillerie pointées à ras du sol, les mitrailleuses furent démasquées, et le carnage commença. Les rangs allemands étaient littéralement fauchés.

On calcule que plus de sept mille soldats jonchaient le terrain tout autour du fort de Troyon.

Les Turcs mobilisent

On mande de Constantinople au *Secolo* que la mobilisation turque se poursuit activement. Ont été convoqués tous les hommes valides de 18 à 50 ans.

De nombreux officiers allemands ont été incorporés dans l'armée turque.

Les navires font des exercices chaque jour dans la mer Noire.

Les Allemands préparent leur défense sur territoire belge

L'impression la plus diffuse à Londres basée sur les dernières nouvelles officielles est que la bataille de l'Aisne touche à sa fin. Les Allemands prennent toutes les mesures possibles pour assurer en Belgique la retraite de leur armée. On télégraphie d'Ostende que l'ennemi coupe des milliers d'arbres dont les troncs lui servent pour construire des barricades le long de la ligne de retraite et servir de la sorte à arrêter les Français et les Anglais. Les Allemands ont réquisitionné 20.000 chevaux belges pour les transports. Toute la garnison travaille à préparer vers Mons des positions défensives.

Un télégramme provenant d'Amsterdam dit que 50.000 blessés allemands ont été envoyés en Allemagne à travers la Belgique, par la voie de Liège. Ils proviennent des champs de bataille de France.

Un nouveau convoi de prisonniers allemands est arrivé vendredi. Ce sont 1500 hommes, dont 300 appartiennent à la Garde impériale. Beaucoup de prisonniers qui parlent anglais ne cachent pas leur joie d'être arrivés en Angleterre, et de se reposer après les terribles souffrances endurées durant la guerre. D'autres expriment leur agréable surprise pour la façon dont ils ont été traités.

Nouvelles Etrangères

Le roi d'Albanie.

Le Sénat albanais, après deux jours de discussion, a proclamé le prince Burhan Eddin, fils de l'ex-sultan Abdul Hamid, roi d'Albanie.

Une commission spéciale se rendra à Constantinople pour lui offrir la couronne.

Nouvelles Suisses

Le colonel Audéoud victime d'un accident.

Une automobile dans laquelle se trouvait le colonel Audéoud, commandant du premier corps d'armée, a eu un accident sur la route de Develier, Jurabernois. Le colonel Audéoud a été ramené à Delémont ; il a subi de fortes contusions, mais son état ne paraît pas présenter de danger.

Voici quelques renseignements sur cet accident :

Vendredi, vers 2 heures de l'après-midi, la voiture du colonel Audéoud filait sur la route, aux environs de Develier, lorsqu'elle rencontra un officier monté. Le cheval prit peur et se mit en travers de la route. Le chauffeur actionna ses freins pour éviter une collision. Mais l'arrêt fut si brusque que l'auto fit panache et se renversa sur ses occupants.

Le colonel Audéoud fut assez gravement atteint. On parle d'une fracture du sternum et de côtes enfoncées.

Cet accident a causé, comme bien on pense, une très vive émotion dans les milieux militaires.

Comment fut exécuté le Suisse Hennin.

Une personne habitant Mulhouse a fait le récit suivant :

On avait accusé votre compatriote Hennin, d'avoir tiré sur la troupe, ce qui était un mensonge ; aucun habitant d'ailleurs n'a tiré sur la troupe. Les Allemands l'appréhendèrent malgré ses protestations d'innocence , lui arrachèrent son enfant qu'il portait dans ses bras , le collèrent contre un mur, près de l'église, et tirèrent. La première décharge ne le tua pas ; le malheureux se releva à demi et cria encore qu'il était innocent. Un officier ordonna qu'on l'achevât... Son cadavre est resté plus d'un jour sans sépulture.

Nous savons que d'autres Alsaciens vont arriver très prochainement à Genève ; ils sont documentés et pourront certainement préciser certains points de la scène sauvage au cours de laquelle votre compatriote fut assassiné.

Nouvelles Locales

Les élections fédérales

Le Conseil fédéral a pris l'arrêté suivant au sujet de la participation des militaires à la votation populaire et aux élections du Conseil national du 25 octobre 1914 :

Le Conseil fédéral suisse,

En vertu de l'arrêté fédéral du 3 août 1914 sur les mesures propres à assurer la sécurité du pays et le maintien de sa neutralité ;

D'accord avec le général de l'armée suisse ;

Sur la proposition de son département politique,

arrête :

1. Les militaires électeurs qui se trouveront au service militaire le 24-25 octobre 1914, devront pouvoir prendre part aussi bien à la votation sur la revision constitutionnelle art. 103-114 **bis** de la Constitution fédérale (cour administrative) qu'aux élections du Conseil national.

2. Est électeur tout citoyen suisse qui a 20 ans révolus et qui, d'après la législation du canton où il a son domicile, n'est pas exclu de l'exercice des droits civiques.

3. Les Suisses revenus de l'étranger pour faire leur service militaire et qui n'ont pas de domicile en Suisse, sont électeurs dans leur canton d'origine, soit dans l'arrondissement électoral comprenant le district d'où ils sont originaires.

4. La votation doit avoir lieu, si possible, la veille du jour des élections et de la votation, soit le samedi 24, sinon le dimanche 25 octobre 1914, sauf obligations de service imprévues.

5. La votation a lieu dans les locaux désignés par l'unité de troupes. La participation au scrutin est facultative.

6. Les unités doivent désigner pour la votation des bureaux composés d'officiers, de sous-officiers et de soldats.

7. Les bureaux doivent, avant le jour de la votation, établir pour le bureau des listes des militaires de l'unité, ainsi que des états-majors ou des autres militaires attachés à l'unité ; ces listes seront établies par arrondissements.

Lors des élections et de la votation, les listes seront lues et il sera pris note des militaires présents.

8. Avant les élections et la votation, on fera remarquer aux militaires que les citoyens exclus par la législation cantonale de l'exercice des droits civiques ne peuvent prendre part aux opérations et que l'exercice illégal du droit de vote ou, en ce qui concerne les élections du Conseil national, le suffrage émis dans un autre arrondissement électoral, sont punis disciplinairement.

9. S'il existe des doutes touchant le droit de vote de certains militaires, le bureau décide.

10. Le vote est secret, et il est interdit, sous peine de punition, d'exercer avant ou pendant l'opération aucune contrainte sur les militaires électeurs.

11. Les imprimés, savoir l'arrêté fédéral sur la revision de la Constitution, dont chaque militaire doit recevoir immédiatement un exemplaire, les bulletins de vote pour la votation populaire et les formulaires de procès-verbaux sur cette votation, les bulletins de vote pour les élections au Conseil national et les formulaires de procès-verbaux pour ces élections, sont envoyés aux unités de l'armée par le bureau de l'adjudant général, aux troupes territoriales par le commandant territorial.

FEUILLETON DU NOUVELLISTE VALAISAN

49

Meurtrie par la vie ! (1)

Mary Floran

Il eut lieu à quelque temps de là, dans la grande ferme que le ménage Vienquevail habitait et faisait valoir, en attendant que leur fils aîné fût en âge de la reprendre.

C'était un beau domaine, plus vaste que fertile, mais bien entretenu. L'habitation occupait le fond de la cour de ferme, faisant face aux écuries. Les étables bornaient un autre côté du rectangle, opposé à celui par lequel on entrait.

Déjà, en arrivant, les Dréveil virent plusieurs voitures dételées et des autos au repos. Ils étaient les derniers ; Jean, si exact, d'ordinaire, était parti tard dans ce besoin enfantin, et auquel pourtant on cède si souvent, de reculer les choses qui vous sont difficiles ou désagréables. En entrant derrière sa mère, dans la grande pièce, salle plutôt que salon, où l'on était réuni, du premier regard il devina la jeune fille pour qui on le faisait venir.

Mademoiselle Jeanne Fallard avait vingt-quatre ou vingt-cinq ans. On appréciait son âge à l'épanouissement complet et splendide de tout son être, car son teint uni et très clair avait la fraîcheur intense de la dix-huitième année. Elle était grande, de traits réguliers, brune. Ses cheveux paraissaient abondants et ses dents éclataient de blancheur saine dans son large sourire. Son corps était taillé en force, sans que l'embonpoint en ait gâté la sveltesse. Sa poitrine était opulente, et ses hanches larges semblaient la destiner aux maternités fécondes. Sa riche carnation annonçait un sang pur et généreux et, dans toute sa personne, régnait un air de simplicité calme, de sincérité évidente, et de vouloir doux qui appelait sur elle la sympathie. Sa toilette était de bon goût, et son attitude aisée.

On lui présenta Jean qui la conduisit à table, où il prit place près d'elle. La plus élémentaire politesse lui commandait de s'entretenir avec elle, et il n'y manqua pas. Tout en le faisant, et en échangeant avec elle des lieux communs, il l'observait.

Elle était bien, elle était parfaitement la femme qui lui convenait. Elle eût été adéquate à son milieu, à la vie qu'il pouvait lui offrir. C'était la femme forte, au physique comme au moral, de cette force sereine, si précieuse aux hommes sérieusement occupés, qui écarte d'eux pour respecter leur labeur, les petits soucis matériels de l'existence. Le femme sur l'énergie de laquelle ils peuvent s'appuyer, aux inévitables heures de découragement et de difficultés que comporte toute vie, et sur la tendresse immuable et paisible de laquelle, aussi, ils peuvent se reposer de la temporaire lassitude morale à laquelle succombent les plus forts.

Jeanne Fallard eût été pour Jean la compagne idéale, pour ses enfants la mère de famille parfaite. Suffisamment brillante pour lui faire honneur à l'occasion, la simplicité de ses habitudes ne se choquerait pas de celles de madame Dréveil. En la choisissant pour lui, sa mère et sa vieille amie avaient prouvé leur tact et leur intelligence. Il y rendait hommage et aurait accueilli leur proposition avec reconnaissance, avec joie, même, un an plus tôt... Mais, aujourd'hui, il était trop tard !

Et devant la silhouette plantureuse de la belle fille qu'était Jeanne Fallard, il voyait flotter, entre elle et lui, celle d'une souplesse de liane qui semblait chercher un soutien ou s'élancer. Les yeux bruns, tranquilles et doux, qui livraient si indifféremment leur secret, le faisaient penser à d'autres, d'un bleu de ciel et d'une pureté d'enfant, si limpides ! Et si profonds, pourtant, qu'il fallait toute l'attention d'un cœur épris pour en comprendre le langage.

Les cheveux bruns, sagement coiffés, lui faisaient regretter les frisottis d'or de ceux, qui, repoussés maintenant, faisaient un cadre de lumière au pur visage dont la pâleur rosée de pastel rendait vulgaire, par comparaison, la riche carnation qui faisait à mademoiselle Fallard des joues de pêche veloutée.

Il était trop tard ?... Jeanne avança la main, et Jean remarqua qu'elle l'avait rouge et épaisse. C'était une main de travailleuse, une de ces mains auxquelles, dans le péril, lorsquelles se tendent, on s'accroche en toute sécurité.

Ce n'étaient pas les doigts merveilleusement fuselés et blancs, ces doigts d'aristocrate et d'olsive qu'on osait à peine serrer, mais qui appelaient les lèvres pour un de ces baisers dévots, comme on en donne aux reliques d'amour.

Et au fur et à mesure que la comparaison enlevait, bribe par bribe, aux yeux de Jean, tous les avantages de mademoiselle Fallard, il se rebellait intérieurement contre l'empire que la chère image, victorieuse en lui, y exerçait. Il s'en voulait d'être à la merci, sans force de réaction, et il se dépitait de voir, ce qui eût pu être son bonheur, irrémédiablement gâté par la puissance d'un sentiment qui ne lui réservait, après beaucoup de joies mystérieuses et éphémères, que le plus cruel déchirement.

Alors, dans une sorte de révolte intérieure contre une destinée à laquelle, pourtant, il s'était soumis avec la joie douloureuse des bonheurs condamnés à périr, il tenta, sans réfléchir, de la vaincre. Il voulut essayer d'être, de sentir comme il eût été, comme il eût senti il y a un an. Et, rendu plus vibrant par l'émotion intime et cachée, il se mit en frais envers sa voisine, envers les convives, qui étaient à peu près ceux du premier janvier chez sa mère. Il parla beaucoup, il plaisanta, il rit, il eut de l'esprit et de la bonhomie; il se montra particulièrement brillant. Il ne remarqua pas que sa mère, qui l'observait, était charmée, et répondait par un petit signe discret aux gestes d'intelligence que lui adressait madame Vienquevail, ravie. Il ne remarqua pas non plus avec quelle joie sans détour, Jeanne Fallard accueillait, de sa part, ce qu'on pouvait prendre pour des hommages.

(A suivre).

(1) Reproduction autorisée aux journaux ayant un traité avec M. Calman-Levy, éditeur à Paris.

12. Les bureaux dresseront des procès-verbaux en deux doubles par canton sur la votation populaire et par arrondissement sur les élections au Conseil national. Les procès-verbaux doivent être signés par le président du bureau et par les scrutateurs. Un des doubles doit être envoyé au gouvernement du canton intéressé, en lui indiquant télégraphiquement le résultat, l'autre à l'adjudant général ou au commandant territorial. Au double adressé au gouvernement le comité doit joindre la liste des militaires qui ont pris part à la votation.

13. Les bulletins de vote des militaires pour les élections au Conseil national, bulletins que la chancellerie fédérale est chargée d'établir, portent l'inscription : Elections du Conseil national 1914, ... arrondissement, ... députés. Le bulletin de vote contient huit lignes.

Les unités reçoivent des exemplaires de la loi fédérale du 23 juin 1911 concernant les arrondissements pour les élections des membres du Conseil national. Avant de remettre le bulletin de vote au militaire, elles doivent mentionner le numéro de l'arrondissement et le nombre des députés à élire.

14. Les militaires doivent écrire eux-mêmes les noms des députés à élire. Après l'appel dans le local électoral, il faut leur laisser le temps nécessaire pour écrire.

15. Les militaires au service ne peuvent voter qu'au service militaire, non dans les bureaux civils. Ceux toutefois qui ont un congé d'une durée supérieure aux deux journées du samedi 24 et dimanche 25 octobre, sont autorisés à voter dans leurs bureaux civils.

16. Les militaires empêchés par leur service de prendre part au vote avec leurs camarades devront pouvoir voter après ou pendant ce service.

17. Le 24-25 octobre 1914 il ne doit pas y avoir de votation cantonale dans l'armée. En revanche, pour les cantons où en même temps que les conseillers nationaux, les députés au Conseil des Etats doivent aussi être élus, l'élection des députés au Conseil des Etats doit avoir lieu dans l'armée de la même manière que celle des conseillers nationaux. Ces cantons sont les suivants : Zurich, Lucerne, Schwyz, Soleure, Bâle-Ville (1 député), Bâle-Campagne (1 député), Argovie, Thurgovie, Genève. Dans le cas où les gouvernements cantonaux désireraient une autre procédure, ils devront s'entendre avec l'adjudant général de l'armée suisse.

La cueillette des fruits

(Retardé)

Les circonstances actuelles rendent la question de la cueillette des fruits particulièrement importante, car la difficulté que nos fruits trouveront à s'écouler au dehors, obligera le producteur à les garder, soit pour son propre usage, soit pour les vendre plus tard, à un prix plus rémunérateur, ce que nous souhaitons et espérons.

Nous croyons utile, pour la réalisation de ce double but, de rappeler à nos arboriculteurs les règles élémentaires de la cueillette et de la conservation des fruits.

Fruits à conserver.

Vu l'abondance de la récolte cette année-ci, il ne faudra réserver pour la mise au fruitier que les fruits de choix, bien conformés, sans tares, ni vers et parfaitement mûrs. Les fruits ordinaires devront être séchés ou employés pour la préparation du cidre. Il est inutile de mettre en cave des fruits ordinaires, le marché en est toujours encombré et la vente n'en est guère avantageuse.

La cueillette.

Celle-ci doit se faire par un temps sec et ne commencer le matin que lorsque les fruits mouillés par la rosée seront essuyés au soleil.

Les fruits devront être cueillis à la main et déposés dans un panier capitonné à l'intérieur. Lorsque le panier est plein, les fruits seront déposés dans un autre panier à fond plat, capitonné également et dans lequel ils seront transportés au fruitier. La cueillette des fruits dans des sacs passés en bandoulière est une stupidité et une chose indigne d'un propriétaire consciencieux. Dans les sacs, les fruits se blessent de toute façon et il faut que cette manière de faire disparaisse absolument. Au moment de la cueillette, les fruits doivent être bien mûrs ; les pommes surtout gagnent à attendre sur l'arbre. Il faut dans tous les cas qu'ils se détachent facilement, sans que la branche se casse, sinon, c'est la récolte compromise pour les années suivantes.

Transport au fruitier.

Les fruits ne doivent pas être conduits dans de grosses corbeilles, sinon ils se meurtrissent et par les endroits blessés, la pourriture entrera plus tard. Comme nous l'avons dit plus haut, ces corbeilles doivent être capitonnées. Le transport doit être fait sur des chars à ressorts, autant que possible, et conduisant toujours la bête au pas. Les paniers doivent être maniés avec ménagement, chargés et déposés doucement.

Mise en garde des fruits.

Avant d'entrer au fruitier, il est bon que les fruits puissent se réssuyer quelque temps, en tas que l'on forme en déposant les fruits un à un à la main, dans un endroit bien aéré, grange ou hangar par exemple. En tas, les fruits qui ont subi quelque avarie se gâtent de suite et on les éliminera avant la mise au fruitier.

Au bout d'une quinzaine de jours, les fruits peuvent être rentrés au fruitier, où ils seront conservés soit sur des tablarts, soit dans des caisses. Chaque fruit doit être auparavant bien essuyé avec un linge sec, tout fruit taré à un degré quelconque, sera éliminé.

Sur les tablarts, les fruits seront disposés l'œil en haut, les uns à côté des autres en une seule couche. Les tablarts devront être légèrement inclinés pour faciliter la surveillance des fruits en hiver. A défaut de tablarts, les fruits pourront tout aussi bien être conservés dans des caisses ou de petits tonneaux en s'y prenant de la façon suivante : On tapisse les parois de la caisse avec des journaux, puis les fruits son enveloppés de papier et disposés par couches régulières que l'on sépare encore par quelques feuilles de journaux. La caisse pleine, le papier qui la tapisse est replié et la caisse est fermée.

Le local de conservation des fruits doit être un endroit sain, plutôt sec, qu'humide, où la température reste basse, sans descendre cependant au-dessous de 0 degré. Avant la rentrée des fruits, il faudra bien le nettoyer et l'aérer fortement. Il serait très bon de sulfater les parois et les tablarts avec une solution de 5 % de sulfate de cuivre pour détruire tout germe de moisissure. Bien entendu, le tout doit avoir séché avant la rentrée des pommes.

Observation importante.

Un proverbe des arboriculteurs américains dit : « *Handle the fruits like eggs* » manipulez vos fruits comme si c'étaient des œufs. Qu'on apprenne à l'observer chez nous, et que tous les fruits soient manipulés avec la plus grande délicatesse. C'est ce qu'on ne devrait jamais oublier.

Sion, 24 sept. 1914.

WUILLOUD.

Dons en nature en faveur de la Croix-Rouge. *(Retardé)*

Mme Faust, 6 chemises flanelle coton, 12 essuie-mains, 12 mouchoirs, 1 drap, 1 alèze, 3 tricots coton, 2 paires caleçons, 2 kg laine ; Mme Aristide Martin (1er envoi), 2 draps fil, 2 chemises flanelle coton, 23 paires chaussettes, 1 paire chaussette coton ; Mme Emile Géroudet, 20 m. toile écrue, 19 mouchoirs, 6 paires chaussettes coton, 3 chemises flanelle coton, 2 chemises toile coton blanc, 10 chemises, 1 chemise écrue ; Mlle Antonioli, 1 p. chaussettes laine ; Mme César Ducrey, 2 p. chaussettes laine ; M. Léon de Kalbermatten, 6 p. chaussettes ; Mme Charles Roten, 2 chemises, 3 p. chaussettes laine, 2 bandes flanelle. Mmes de Courten Ad. et Burgener, 2 p. chaussettes laine ; Mme Louis Wolff, 1 p. chaussettes laine, 1 tricot (chandail), 1 chemise tricot ; Mme Sauthier, 2 p. chaussettes; Mme Pierre Zimmermann, 3 p. chaussettes; Mlle Julie Roten, 2 p. chaussettes ; Mme Lattion, 10 chemises fil ; Mme Adolphe Roten, 2 draps coton, 1 p. pantoufles ; Fertig, Bramois, 3 chemises, 2 p. chaussettes ; Mme Paul Grasso, 1 tricot laine, 1 caisson cigares, 1 p. chaussettes laine ; Mlle Anna de Monthéys, 1 p. chaussettes laine ; Mlle Cath. Rudaz, 1 p. chaussettes laine ; Mme Delacoste, 2 gilets flanelle, 2 p. chaussettes ; Mlle Mélanie Pignat, (1 don), toutes les fournitures de mercerie pour l'ouvroir ; Mme Aristide Martin, Monthey (2. envoi) 39 p. chaussettes laine, 2 p. chaussettes coton, 2 chemises coton, 7 chemises blanches, 1 drap fil ; Mme Deladœy, 25 bandes pansement, 12 sacs à linge ; Mme Jacques Calpini, 600 gr. laine à tricoter ; Mme Auguste Martin, 1 p. chaussettes laine ; Anonyme, 2 p. chaussettes laine, 1 chemise flanelle coton ; Mme Isoz, 2 p. chaussettes laine ; Mlle Bochatay, 3 fasses de laine ; Mme Madeleine de Quay, 1 p. chaussettes laine ; M. Elie Roux, 6 paires chaussettes coton ; Café Dent-Blanche, 1 p. chaussettes laine ; Mlle Bochatay, 1 chem. flanelle coton, 1 tricot chemise ; Gessler impr., 1 paquet thé tilleul ; Mme Moret (poste), 12 essuie-mains, 1 chemise de nuit ; M. Séverin Anthamatten, 10 m. flanelle coton p. chemises. Mlle Joséphine Leuber, 1 p. chaussettes laine ; Mlle Delgrandi, 4 chemises flanelle coton ; Anonyme Champéry, 3 p. chaussettes, 1 chemise flanelle coton ; Mlle Hoffer, 1 p. chaussettes laine ; Mme Francis Gollet, 3 chemises tricot, 6 p. chaussettes coton, 2 p. chaussettes laine ; Mme Couchepin, 1 chemise flanelle, 2 p. chaussettes laine, 1 chemise tricot ; Mlle Rench, Saxon, 5 chemises bl., 5 p. chaussettes coton, 1 p. chaussettes laine, 2 p. chaus. laine, 4 mouchoirs, 4 savons, 1 p. chaussettes ; Mme Célestine Bruttin, 2 p. chaussettes laine ; Mme Adolphe Bruttin, 2 p. chaussettes laine ; Mme Vincent Pitteloud, 3 p. chaussettes laine, 2 flanelles ; Mme Jos. Titze, 32 p. chaussettes coton ; Mme F. Bickel, 3 oreillers ; Mme Andenmatten, ferbl., 1 p. chaussettes laine ; Mme Nicolas Bill (1. don) 3 p. chaussettes ; Mme Germanier Dr., 3 p. chaus. ; Mme Edmond de Torrenté, 3 p. chaus., 2 draps ; Mme Marthe de Preux, 1 p. chaussettes laine; Mlle Lucie de Kalbermatten, 1 p. chaussettes laine. Mmes Jos. de Lavallaz et Ch.-Alb. de Courten, 3 p. chaussettes laine ; Mme Emile Pignat, Vouvry, 24 draps, 24 taies traversins et oreillers, 4 couvertures laine, 6 douz. linges de toilette et essuie-mains, 12 lavettes, 27 chemises fines, 6 chemises grosse toile, 1 petit sac, bandes pansement, 1 caisson cigares ; Mme Perraudin, 2 p. chaussettes laine.

Mlle Caroline Zermatten, 1 p. de bas laine, chaussettes ; M. Kuchler-Pellet, laine pour 12 p. de bas ; M. Karlen Alexandre, 6 p. bas coton ; Mme Beytrison-Perraudin, 4 p. bas laine ; Mme Morard-Blatter (1 don), 2 p. bas laine ; M. Emile Giroudet (2. don) 12 p. chaussettes coton, 12 mèt. toile écrue ; M. Fçois Besse, Châbles, 4 draps fil ; Dr Roten et famille, 2 p. bas laine; Mme Clovis Martin, 2 p. bas laine ; Mlle Pignat (2. don) 3 p. bas laine ; Mme Faust (2. don) 4 p. bas laine, 1 tricot, 2 cal., 1 chemise, 1 drap ; Mme Nicod, ing., 2 draps coton, 1 couverture, 4 p. de bas laine ; Mme Martin Aristide, Monthey (3. envoi), 34 p. bas, 30 p. bas laine, 3 p. coton ; Mad. Frossard, 2 chemises, 1 bout. Vermouth ; Mme Nicollier-Darbellay, 1 lunette noire ; M. Cerini, tourneur, 3 brosses risette ; Mme Morard-Blatter (2. don) 2 p. bas laine, 2 liv. chocolat, 12 soupes Maggi, 1 liv. café torréfié ; Mme Maurice Luy, 1 l. cognac, 1 bout. malaga. Mme Paul Denériaz, 3 p. bas l., 2 bout. eau-de-vie de cerises ; Mme Grand, 1 bout. arvine ; M. Fernand, 7 boites conserves sardines et harengs ; M. Gasperini, 2 mouchoirs, 1 paire bas coton ; Mme Nicolas Bill (2. don) 8 bout. vin, 1 paq. cigares ; M. Ferrero, 2 p. bas laine ; Mme Vve Selz, 1 chemise flanelle coton, 2 p. bas laine ; Ad. Andenmatten, 3 cuvettes émaillées ; Mme Schmit, 1 p. bas; Ferrero, 1 p. bas l.; Delgrandi, 1 p. bas l. ; Café Dent-Blanche 1 p. bas l., Mlle Zoni, 1 p. bas l. ; Mlle Lattion, 1 p. bas l. ; Mme Darbellay, 3 p. bas l.; Mme Muller Gaspard, 10 chemises; Café des Châteaux, 1 bout. apéritif, 10 livres farine.

Poste de campagne.

Un certain nombre de lettres et de cartes postales de l'étranger, adressées à des militaires au service, chôment à la Direction de la poste des étapes, parce que l'indication de l'incorporation du destinataire n'est pas exacte. Il s'y trouve aussi des correspondances pour des hommes domiciliés à l'étranger, qui ont été licenciés, mais restent de piquet en Suisse et n'ont pas donné leur adresse.

Les intéressés sont invités à indiquer à la Direction de la poste des étapes leur adresse exacte, ainsi que l'origine des correspondances attendues.

La fabrication industrielle du cidre.

M. Maurice Gay vient d'installer, à Sion, un pressoir hydraulique avec broyeur électrique, pour la préparation industrielle du cidre. C'est la première installation de ce genre qui ait été faite en Valais, et nos agriculteurs ne verront pas sans intérêt travailler cette machine qui peut broyer 5 à 6000 kg. de fruits à l'heure. Nous avons eu l'occasion de la voir fonctionner hier et en avons remporté la meilleure impression.

Le broyeur placé au-dessus du pressoir, hache, découpe et écrase les fruits avec une rapidité extraordinaire. Le fruit broyé tombe directement dans les paniers du pressoir où un piston hydraulique, à 400 atmosphères de pression, peut extraire en une heure, le jus de 4000 kg. de fruits. Grâce à la perfection du broyeur et au pressurage rapide et complet que peut fournir le piston, le rendement en cidre est du 15 à 20 % supérieur à celui obtenu avec l'ancien procédé du foulon et du pressoir à bras. Ajoutons encore qu'avec le nouveau système la préparation du cidre est infiniment plus propre, ce qui est d'importance capitale pour la conservation du produit.

M. Gay nous fait savoir qu'il se charge du broyage et du pressurage des fruits, pour la valeur du marc. Celui-ci, après fermentation, sera distillé et le résidu pourra encore être employé à l'alimentation du bétail, ce qui ne sera pas à dédaigner une année où les farines fourragères font aussi défaut.

Nous signalons avec plaisir cette initiative, car nous la jugeons intéressante et capable de rendre de bons services.

WUILLOUD.

STATISTIQUE DES MARCHES

Foire de Sembrancher

21 Septembre 1914.

	Vendus	plus bas fr.	plus cher fr.
Taureaux reproduct.	2	220	
Vaches	98	200	450
Génisses	60	130	230
Veaux	45	75	100
Porcs	10	75	110
Porcelets	25	12	15
Moutons	84	10	35
Chèvres	7	15	30

Fréquentation de la foire : Beaucoup de marchands étrangers et du pays.

Police sanitaire : Bonne.

Dernier Courrier

Les Derniers Bulletins

Après treize jours de bataille

Le bulletin français

PARIS, 27. — Communiqué officiel de l'état-major :

A notre aile gauche, la bataille continue et nous faisons des progrès sensibles sur le front très étendu qui va de l'Oise au nord de la Somme.

De l'Oise à Reims, de très violentes attaques allemandes sur plusieurs points, quelques-unes à la baïonnette, ont toutes été repoussées.

Les lignes des tranchées françaises et allemandes sont en maints endroits distantes de quelques centaines de mètres seulement. La garde prussienne a prononcé sans succès une vigoureuse offensive, et a été rejetée sur la région Berru-Nogent-L'Abbesse.

De Souain à l'Argonne, l'ennemi a attaqué dans la matinée de samedi, avec avantage, entre la route de Somme-Py à Châlons-sur-Marne et la voie ferrée de Sainte-Menehould à Vouziers. Mais, à la fin de la journée, nos troupes avaient regagné le terrain perdu.

Entre l'Argonne et la Meuse, l'ennemi ne manifesta aucune activité, non plus sur les Hauts-de-Meuse. Au sud de la Wœuvre, les Allemands occupent le front allant de Saint-Mihiel au nord-est de Pont-à-Mousson.

En Lorraine, dans les Vosges et en Alsace, on ne signale aucune modification.

Le second communiqué

PARIS, 27. (23 heures). — Communiqué officiel de l'état-major français :

Il se confirme que du 25 au 27, nuit et jour, les Allemands ne cessèrent de renouveler sur le front des attaques d'une violence inouïe, dans le but manifeste d'essayer de rompre nos lignes, avec un ensemble dénotant que les troupes avaient reçu des instructions du haut commandement de chercher la solution de la bataille. Ils n'y sont pas parvenus.

Au cours d'une action, le 24e colonial a enlevé un drapeau à l'ennemi.

Nous avons pris également des canons et fait de nombreux prisonniers.

Les commandants d'armées signalent que le moral des troupes est excellent.

Le drapeau du 29e d'infanterie de réserve a été décoré sur le champ de bataille de la Légion d'honneur pour avoir pris le drapeau du 36e d'infanterie prussienne, dans les circonstances suivantes : « Le 7 septembre, la 22e et 23e compagnie du 29e régiment étaient déployées en tirailleurs contre des groupes ennemis éloignés de sept à huit cents mètres. Lorsque la distance diminua, les Allemands levèrent les mains en criant : « France, England, amis ! » Les nôtres avançant sans méfiance, reçurent une décharge à bout-portant. Ils ripostèrent par une attaque à la baïonnette. Le soldat Guillemard transperça le porte-drapeau allemand avec sa baïonnette et s'empara du drapeau.

Les Russes en Hongrie

PETROGRAD, 28 sept. — L'Etat-major russe télégraphie ce qui suit :

« En Galicie nous avons occupé Dobica entre Tarnow et Rzerzow.

Au col d'Uzsok, dans les Carpathes, nous avons battu un détachement ennemi, auquel nous avons pris des canons et de nombreux prisonniers. Continuant la poursuite, nous sommes entrés en Hongrie.

Bibliographie

LES SOLDATS CATHOLIQUES devraient avoir tous l'excellent petit livre de dévotion, honoré d'une lettre du Pape, et d'approbations épiscopales, intitulé

« LE SOLDAT SUISSE »

ou : Quelques pages à méditer par nos soldats, dans leurs foyers ou au service, par M. J. P. Widmer, format 107 x 64 mm, 248 pages, 2 gravures : en différentes reliures, à partir de 1 fr.

Voici ce qu'en dit « Le Pays » de Porrentruy : « Simple, pratique, bien compris, et » adapté par la plume experte d'un profes- » sionnel à nos usages romands, dans son » format bijou, le présent manuel est vive- » ment recommandable à nos jeunes soldats, » et il leur fera grand bien : nous lui souhai- » tons plein succès ». (16 Sept. 09).

Ce petit livre existe aussi en allemand, et se trouve chez tous les libraires, ou chez les Editeurs : **Etablissements Benziger & Cie, S. A., Einsiedlen.**

Etudes secondaires françaises

Les jeunes gens français désireux d'éviter une interruption dans leurs études pendant leur séjour à Lausanne peuvent les continuer à l'Ecole Lémania. Ils y trouveront toutes facilités pour continuer régulièrement leur travail, en suivant les programmes de leur pays, sous la direction de professeurs expérimentés, qui ont déjà préparé avec succès nombre de candidats au baccalauréat français.

Ils pourront même gagner une année en préparant le baccalauréat suisse, qui se passe en une seule session et qui, en France, est officiellement reconnu équivalent au baccalauréat français.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'**ECOLE LEMANIA,**

Chemin de Mornex.

Changements d'adresses

Nous rappelons à nos abonnés qu'aucune demande de changement d'adresse n'est prise en considération si elle n'est accompagnée de vingt centimes en timbres. Il est absolument nécessaire de rappeler l'ancienne adresse.

Abonnements militaires

Nous ne pouvons tenir compte des demandes d'abonnement que si elles sont accompagnées du versement de fr. 1. 50 ou 2. 50 ou 4.—, pour 3-6-12 mois.

NÉVRALGIE - MIGRAINE - MAUX DE TÊTE
KEFOL REMÈDE SOUVERAIN KEFOL
Boite (10 paquets) fr. 1.50 - Toutes Pharmacies

Sierre

Dr de WERRA, de retour

TROUVÉ

Un jeune mulet portant le No 75. S'adresser à M. Daniel Michelet, à Aproz.

TROUVÉ

aux environs de Troistorrents une **montre de dame,** la réclamer dans la huitaine au bureau du Télégramme, à Troistorrents, en payant les frais. Passé ce délai on en disposera *Télégraph', Troistorrents*

Grande Teinturerie O. Thiel - Neuchâtel

Lavage chimique. Dégraissage et nettoyage à sec des costumes les plus compliqués et vêtements en tous genres, etc.

Ettoffes pour meubles, tapis de salon, rideaux, couvertures, gants, plumes et fourrures, etc. — Spécialité de teinture à l'échantillon, de tulles, dentelles et soies en tous genres

Teintures en tous genres. — *INSTALLATIONS PERFECTIONNÉES* — **Etablissement de premier ordre en Suisse**

Pour prospectus et renseignements, s'adresser au Bureau de l'Usine. Faubourg du Lac, 15-17, Neuchâtel. Les envois par la poste sont exécutés soigneusement. TÉLÉPHONE 751

Dépôt pour Martigny et environs : M. Girard-Rard, Négociant ; pour Vouvry : Mlle Amélie Dupont, couturière. *Se recommande* : **O. Thiel.**

Jos. GIROD, Monthey

Articles d'hiver :

Bas, chaussettes ; caleçons ; maillots ; sous-vêtements, en coton et en laine ; gilets de chasse ; pélerines ; molletières ; guêtres.

Chapeaux de feutre, fins et ordinaires ; casquettes ; gants de peau, de laine, de coton.

Jacquettes drap pour fillettes, jacquettes tricotées pour dames. — Parapluies. etc.

Articles pour bébés :

Robes baptême ; chemises, langes brassières, bonnets, capots, pélerines ; bas, chaussons ; souliers.

Complets pour enfants, jeunes gens et pour hommes.

Articles pour bureaux et pour écoles. — Vaisselle. Couronnes mortuaires. — Caisses à raisins.

Mesdames et Messieurs !

Vous achèterez vos étoffes, couvertures et laine à tricoter, le meilleur marché et de première main, à la

Fabrique de Draps : Aebi & Zinsli à Sennwald (Gant. St-Gall)

Prix réduits aux personnes qui enverront des *effets usagés de laine.* 255

Nouveautés de saison — Echantillons franco

Industrie Nationale

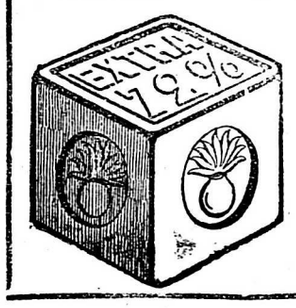

Savon "La Grenade,,

Extra pur

Le meilleur 873

En vente partout

SAVONNERIE

PÉCLARD FRÈRES

YVERDON

Persil

la lessive automatique pour linge de ménage !

Soude à blanchir Henco

Le « Nouvelliste Valaisan », 5 cent. le numéro.

TOLES PLOMBEES ET GALVANISEES

TOLES ONDULEES POUR TOITURES

PIANO

de location, d'occasion électriques

Grand choix

Maison EMCH

19 Avenue du Kursaal, **MONTREUX**

Catalogue gratis sur demande 1

Tonneaux

à vendre à bon compte, ronds et ovales, de toutes contenances, avec ou sans portette.

R. NEESER, tonnelier, rue des Deux Marchés 9, Lausanne.

Mulet à vendre

très sage, un peu âgé.

S'adresser à Rey Tobie, Montana Village.

Perdu

montre (de dame) en or avec chaine. La rapporter contre *20 frs de récompense* à Madame METEIN, Ormone, Savièze. 1266

TACHES de ROUSSEUR

disparaissent rapidement par l'emploi du lait antéphélique ; en flacons de fr. 2.50 et 1. 50 chez MM. JAMBÉ, ph., Châtel-St-Denis ; dans les Pharmacies et chez les Coiffeurs-parfumeurs. 4

Tondeuses pour coiffeurs

Coupe garantie 3 mm. fr. 4. — 3,7 mm. 4.60, 7-10 » fr. 5.20 — Pour chevaux, 2.90 Soigné 4.50.

Rasoirs diplomés garantis 5 ans, à 2.50 ; extra, 3.50. De sûreté 3.50. Soigné 4.50. A 2 lames, dans un bel écrin, 6.50.

Louis Ischy, fabricant

PAYERNE — N° 40.

Catalogue gratis. Réparations et aiguisage en tous genres. Ateliers de réparations avec force électrique. 168

VEAU : toujours le meilleur et le mieux contrôlé. Où il n'y a pas de dépôt demandez à Gland, franco 5 kg. 3 fr. ; 10 kg. 6 fr. ; 25 kg. 14 fr. 50. On y revient toujours.

"LE SOLDAT SUISSE,,

Livre de messe simple, pratique, à l'usage du citoyen sous les drapeaux. A partir de 1 fr. dans toutes les librairies.

Editeurs : Benziger & Cie, S.A. Einsiedeln.

INSTITUT de la TUILERIE

ST-MAURICE

Pensionnat du Sacré-Cœur

La rentrée aura lieu, pour les cours *c'assiques*, lundi 5 octobre ; pour les cours *ménagers* et *professionnels*, du 5 octobre au 2 novembre.

Nul n'ignore que les PÈRES CHARTREUX

expulsés de la Grande Chartreuse, ont emporté leur secret et fabriquent à **TARRAGONE,** *outre leur Liqueur,*

L'ÉLIXIR VÉGÉTAL

SOUVERAIN CONTRE :

Indigestions, Maux d'Estomac, Syncopes, Influenza, Choléra, Mal de Mer, etc.

VULNÉRAIRE

L'Elixir végétal *combat les Coliques des Animaux domestiques.*

LÉON BUQUIN

Concessionnaire pour la SUISSE

30, Avenue du Mail, *GENÈVE*

HORAIRE D'HIVER à partir du 21 Septembre 1914

LAUSANNE-BRIGUE

													dép.	
—	—	5 01	7.28	9.30	—	10.40	12.35	2.15	4.40	6.30	8.15	10.25		Lausanne
—	—	5.36	8.10	9.52	—	11.25	12.55	2.45	5.21	6.55	9.00	10.54		Vevey
—	—	5.53	8.30	10.02	—	11.47	1.06	3.00	5.42	7.10	9.21	11.08		Montreux
—	—	6.06	8 44	10.12	—	12.04	1.16	3.12	5.56	7.21	9.36	11.20		Villeneuve
—	—	6.28	9 07	10.25	—	12.28	1.29	3.29	6.17	7 35	10.01	11.38		Aigle
—	—	6.35	9.14	—	—	12.36	—	3.35	6.24	—	10.09	11.44		St-Triphon
—	Mar.	6.44	9.24	10.37	—	12.46	1.41	3.44	6 33	7.47	10.22	11.52		Bex
—	5.25	7.20	9.30	10.45	11.00	12 52	1 50	3.55	7.00	7.58	10.29	11.58		St-Maurice
—	5.51	7.32	—	—	11 11	—	—	4.06	7.13	—	—	—		Evionnaz
—	6.10	7.42	—	—	11.20	—	2.03	4.12	7.21	8.11	—	—		Vernayaz
—	6.55	7.55	—	11.03	11.33	—	2.10	4.20	7.34	8.20	—	—		Martigny
—	7.18	8.03	—	—	11.40	—	—	4.26	7.42	—	—	—		Charrat-Fully
—	8.20	8.11	—	—	11.48	—	2.20	4.33	7.55	8 30	—	—		Saxon
—	9.01	8.19	—	—	11.56	—	—	4.40	8.03	—	—	—		Riddes
—	9.35	8 29	—	—	12.06	Mar.	—	4.49	8.14	—	—	—		Ardon
6.20	9.55	9.10	—	11.29	12.23	1.03	2.40	5.00	8.25	8.52	—	—		Sion
6.29	—	9.19	—	—	12.31	1.31	—	5.08	—	9.00	—	—		St-Léonard
6.35	—	9.25	—	—	12.37	1.55	—	5.14	—	9.06	—	—		Granges-Lens
6.45	—	9.36	—	11.46	12.47	3.05	2.59	5.24	—	9.17	—	—		Sierre
7.07	—	9.58	—	12.02	1.09	4.45	3.15	5.45	—	9.40	—	—		Loèche
7.40	—	10.30	—	12.21	1.39	7.55	3.35	6.15	—	10.13	—	—		Viège
7.52	—	10.42	—	12 30	1.50	8.12	3.45	6.25	—	10.25	—	—	arr.	Brigue

BRIGUE-LAUSANNE

arr.													
7.49	8.47	11.02	1.45	4.12	—	—	6.00	7.20	8.55	—	9.50	11.08	Lausanne
7 35	8.09	10.43	1 22	3.38	—	—	5 41	6 47	8.10	—	9 30	10.33	Vevey
6.45	7.46	10.29	1.08	3.18	—	—	5 21	6 26	7.50	—	9.16	10.13	Montreux
6.28	7.30	10.13	12.52	2.59	—	—	5.13	6.07	7.31	—	9 00	9 56	Villeneuve
6 10	7.10	9.59	12.38	2.40	—	—	5.02	5.47	7.09	—	8.50	9.39	Aigle
6.02	6.59	9.51	12.29	2.31	—	—	—	5.38	6.58	—	—	9 30	St-Triphon
5.55	6.52	9.45	12.23	2.24	—	—	4 50	5.30	6.50	—	8.38	9 23	Bex
5.47	6.43	9.37	12.15	2.15	5.49	4.23	4 42	5.22	6.40	8.07	8.30	9 15	St-Maurice
—	6.25	9.19	—	1.31	5.30	4.14	—	—	—	7.57	—	—	Evionnaz
—	6.17	9.12	11.53	1.24	5.05	4.07	—	—	—	7.49	—	—	Vernayaz
—	6.07	9.03	11.46	1.14	4.33	3.58	4.22	—	—	7.39	8.07	—	Martigny
—	5.57	8.52	—	1.03	3.15	3.48	—	—	—	7.26	—	—	Charrat-Fully
—	5.49	8.45	11.33	12.56	2.57	3.41	—	—	—	7.18	—	—	Saxon
—	5.39	8.37	—	12.49	2.31	3.34	—	—	—	7.08	—	—	Riddes
—	5 30	8.28	—	12.40	2 05	3.26	—	—	—	6.58	—	—	Ardon
—	5.20	8.18	11.14	12 30	1.40	3.17	3.55	—	—	6.47	7.38	10.45	Sion
—	—	8 05	—	12.16	12.30	3.04	—	—	—	6.29	—	10.38	St-Léonard
—	—	7 59	—	12.10	12 00	2.58	—	—	—	6.19	—	10.32	Granges-Lens
—	—	7.50	10.57	12.02	11.26	2.49	3 38	—	—	6.08	7.19	10.23	Sierre
—	—	7.34	10.45	11.45	9.56	2 32	—	—	—	5.48	7.07	10 07	Loèche
—	—	7.02	10 27	11.13	7.37	2.02	3.08	—	—	5.14	6.45	9 35	Viège
dép.	—	6.45	10.15	10.58	7.00	1.50	2.57	—	—	5.00	6.33	9.20	Brigue

St-Maurice-Bouveret

6.57	10.00	12.09	4.45	8.35	d.	St-Maurice
7.08	10.18	12.20	4.56	8.48		Monthey
7.21	10.37	12.33	5.09	9.02		Vouvry
7.30	10.50	12.42	5.18	9.12	a.	Bouveret

Bouveret-St-Maurice

a.					
7.15	10.30	1.38	3.45	7.50	St-Maurice
7.06	10.20	1.23	3.36	7.40	Monthey
6.50	10.05	12.58	3.20	7.25	Vouvry
d. 6.40	9.55	12.44	3.10	7.15	Bouveret

Monthey-Champéry

7.20	12 23	5.00	7.46	d.	Monthey C. F. F.	a.
8.04	1.02	5.39	8 50		Troistorrents	
8.22	1.18	5.55	9 06		Val d'Illiez	
8.40	1.36	6.13	9.24	a.	Champéry	d.

Champéry-Monthey

Le mercredi exclusivement	8.22	9.09	11.44	3.27	7.32
	7.45	8.33	11.07	2.49	6.56
	7.32	8.20	10.54	2.34	6.43
	7.17	8.03	10.37	2 19	6.28
Tous les jours sauf le mercredi					

MARTIGNY-ORSIÈRES du 21 Sept. 1914 au 30 avril 1915

8.00	11.53	2.13	4.30	7.43	dép.	Martigny C.F.F.	arr.	7.37	10.47	1.57	4.10	7.17
8.05	11.58	2.18	4 35	7.48	»	Martigny-Ville	dép.	7.32	10.42	1.52	4.05	7.12
8.09	12.02	2.22	4.39	7.52	»	Martigny-Bourg	»	7.30	10.40	1.50	4.03	7.10
8.13	12.06	2 26	4 43	7.56	»	Martigny-Croix	»	7.25	10.35	1.45	3.58	7.05
8.22	12.15	2.35	4.52	8.05	»	Les Valettes	»	7.15	10.25	1.35	3.48	6.55
8.26	12.19	2 39	4 56	8.09	»	Bovernier	»	7.13	10.23	1.33	3.46	6.53
8 40	12 33	2.53	5.10	8.23	»	Sembrancher	»	6.59	10.09	1.19	3.32	6.39
8.50	12.43	3.03	5.20	8.33	»	La Douay	»	6.48	9.58	1.08	3.21	6.28
8.57	12.50	3.10	5 27	8 40	arr.	Orsières	dép.	6.40	9.50	1.00	3.13	6.20